



MAIRIE DE SAINT JEAN DES OLLIÈRES
63520

Tél/fax : 04 73 70 90 17
mstjean@wanadoo.fr
<http://www.saintjeandesollieres.fr/>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 17 octobre à dix heures et trente minutes, le conseil municipal de SAINT JEAN DES OLLIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme JONCOUX Karine, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 13 octobre 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 11 – Présents : 6 - Votants : 9

Présents : JONCOUX Karine, POINTUD Serge, COURTOT Paul, PLEYBER Philippe, GUILLEMETTE Dominique et COQUIN Ronan.

Procurations de : LE POSTEC Valérie à JONCOUX Karine, de GAILLARD Véronique à PLEYBER Philippe et de SERRA Evelyne à POINTUD Serge

Absents : ARCHER Laurent et CHAMPEIX Sébastien

Secrétaire de séance : POINTUD Serge

ORDRE DU JOUR :

◇ Aménagement d'une aire de jeux vers la Mairie / Consultation des entreprises

Mme le Maire rappelle le projet d'aménager une aire de jeux vers la Mairie, dont le coût a été estimé à 52 000€ HT.

Elle précise qu'une subvention peut-être demandée à la Région (Bonus Relance), en plus du FIC et de la DETR.

Le projet de financement proposé se présente, alors, comme suit :

DETR : 15 600 € HT

FIC : 14 560€ HT (28%)

Bonus de relance : 11 440€ HT

Autofinancement communal : 10 400€ HT

TVA (20%) : 10 400€

Total de l'opération : 62 400€ TTC

Après discussion le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- **De valider le projet d'aménagement tel que proposé, d'approuver le coût estimatif des travaux et le plan de financement prévisionnel**
- **D'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention dans le cadre du Bonus Relance**

- **D'autoriser Mme le Maire à lancer la consultation des entreprises afin de réaliser les travaux**
- **D'autoriser Mme le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au dossier**

La séance est levée à dix heures et quarante-cinq minutes

Pour affichage, le 19 octobre 2020

**Karine JONCOUX,
Maire**